

André Avias

Le genre, du texte aux contextes

1. Introduction

La notion de genre a été beaucoup discutée ces dernières décennies, quel que soit le type de discours considéré, qu'il soit littéraire ou non, allant du roman policier à tout texte de la vie courante ou professionnelle. La vogue du roman policier, voire du film policier, est très forte à notre époque, alors que les grands classiques littéraires sont de moins en moins appréciés et vieillissent rapidement. Le roman policier n'est pas vraiment lié temporellement à son temps – des meurtres ont eu lieu à toutes les époques; ce sont surtout ses coulisses et ses décors qui le sont. Le noyau central, c'est-à-dire la résolution d'une énigme et le théâtre humain qui s'y joue, semble être lui d'une valeur atemporelle. J. M. Adam donne d'ailleurs une place importante à l'énigme en tant que type de communication, qu'il analyse en liant interprétation et contexte, plaçant à un même niveau des genres aussi différents que le poème énigmatique, le fait divers, le roman policier, la devinette et l'interrogation scolaire. Un grand nombre de textes posent des questions énigmatiques à notre esprit dont il stimule l'activité soit curieuse soit provoquée par un certain contexte social. Il cite André Jolles que je reprends ici: "L'énigme-devinette est une *forme simple*¹ qui suppose l'appartenance à une société secrète ou à un groupe régi par un ensemble de conventions acceptées."² Répondre à la devinette, résoudre l'énigme ou bien répondre correctement aux questions d'un sujet d'examen c'est réussir un rite de passage, d'obtenir l'autorisation de faire partie du groupe social

¹ Ce qui correspond à un genre primaire (au sens de premier) chez Bakhtine, c'est-à-dire oral.

² Jean-Michel Adam: "Le style dans la langue et dans les textes". *Langue Française* n° 135, Paris: septembre 2002, 71–94 (86).

représenté. Comme on peut le comprendre, de la devinette populaire au sujet d'examen, de la lettre de réclamation à une entreprise à la commande d'un produit, de nombreux genres ont des points communs, des processus et fonctions similaires. C'est de prime abord dans le contexte de la lecture/écoute-interprétation que le genre et le sens se décident.

La notion de genre est-elle utile, et même utilisable? La notion de genre est-elle scientifique? On peut se poser de telles questions avec juste raison. Mais il n'en est pas moins vrai que cette notion est très utilisée, qu'elle est apparemment pratique, voire nécessaire même pour dénommer nos objets d'étude. Nous allons donc dans cet article avoir une réflexion sur ces questions en reliant le genre à la notion de discours et à celle de texte. Nous essaierons aussi d'avancer une tentative de délimiter l'étude des genres en les exposant à la lumière de la lecture et d'un ensemble de contextes.

2. Texte, genre, discours

2.1 Du genre littéraire au genre non-littéraire

Pendant très longtemps, le terme de genre a été peu employé dans la recherche linguistique textuelle française, sans doute du fait du passé de ce terme dans la recherche littéraire. Aujourd'hui, sous l'influence de chercheurs étrangers son utilisation s'étend non plus seulement au domaine littéraire mais aussi à la linguistique textuelle générale. Adam le souligne aussi: "En donnant autant d'importance à des genres non-littéraires que littéraires, il s'agira de souligner le fait que le concept est définitivement sorti de son contexte poétique d'origine."³

Nous avons une longue tradition derrière nous – sans remonter à la poétique d'Aristote – où toute une théorie littéraire a été développée autour de ce terme. La plus renommée et la plus proche de nous émane de Genette, pionnier de ce mouvement avec son livre sur *l'Introduction à l'architexte*. Genette a effectué un travail important de classification des genres littéraires et a, en gardien du temple, tenté de limiter le terme:

La différence de statut entre genres et modes est essentiellement là: les genres sont des catégories proprement littéraires, les modes sont des catégories qui relèvent de la linguistique, ou plus exactement de ce que l'on appelle aujourd'hui la pragmatique.⁴

³ Jean-Michel Adam: *Linguistique textuelle, des genres de discours aux textes*. Paris: 1999, 95.

⁴ Gérard Genette: *Introduction à l'architexte*. Paris: 1979, 68–69.

Notons que Genette place sa réflexion exclusivement dans le domaine littéraire et qu'il n'envisage donc aucun autre type de texte: Il précise en note que "le fait de genre est proprement esthétique, [...] est commun à tous les arts"; pour lui le *mode* est une sous-articulation au genre qui décrirait la situation d'énonciation.

Un autre auteur, antérieur à Genette, qui a fait beaucoup avancer la réflexion générique, est bien sûr Bakhtine.⁵ Pour lui les genres sont soit primaire ou secondaire; c'est-à-dire que les genres premiers, que nous parlons, correspondent à des situations typiques de communication verbale (requêtes, ordres, félicitations, etc. – donc des actes de discours). De ceux-là sont dérivés les genres seconds plus complexes de l'écrit. Bakhtine met lui donc l'accent sur l'aspect évolutionnel des genres et sur leur relation à des situations de communication.

D'autres ont suivi, et surtout du côté de nos amis anglo-saxons qui ont eu, avec facilité, l'idée d'étendre cette notion à toute production textuelle. Ils sont nombreux, à titre d'exemple je citerai un passage pris dans un ouvrage collectif sur la notion de genre, édité et introduit par Aviva Freedman et Peter Medway:

This theoretical rethinking has led to or been accompanied by a growing of empirical studies of school and workplace writing. Since Odell and Goswami's pioneering 1985 collection, *Writing in Non-academic Settings*, researchers have used 'ethnographic' research methods drawn from anthropology to study such instances as the writing of professional biologists (Myers 1990); the documents produced by tax accountants (Devitt 1991); the production of the experimental article (Bazerman 1988; Swales 1990); the discourse produced at a central bank (Smart 1992, 1993); the recording and reporting of social workers (Paré 1991); the evolution of the memo and the business report (Yates 1989); the role of text in private enterprise (Doheny-Farina 1991); and writing for the disciplines at university (Herrington 1985; McCarthy 1987; Freedman 1990; Berkenkotter *et al.* 1991).⁶

Ajoutons à cette liste les travaux renommés de Swales puis Bahtia qui ont été intéressants de part leur tentative de définir le terme dans un cadre communicatif, celui des écrits universitaires (Swales) et professionnels (Bhatia). Bhatia le définit ainsi :

⁵ Mikhaïl Bakhtine: *Esthétique de la création verbale*. Paris: 1984.

⁶ Aviva Freedman, Peter Medway (eds.): "Locating Genre Studies: Antecedents and Prospects". *Genre and the New Rhetoric*. London: 1994, 1–20 (1–2).

It is a recognizable communicative event characterized by a set of communicative purposes identified and mutually understood by the members of the professional or academic community in which it regularly occurs. Most often it is highly structured and conventionalised with constraints on allowable contributions in terms of their intent, positioning, form and functional value.⁷

Par ailleurs, il est possible de considérer cette communauté comme une communauté rhétorique (*rhetorical community*), donc en soulignant ainsi les échanges, les points de vue qui s'opposent ou non, les idées d'identité et de différence, ainsi que Miller le fait.⁸ Nous allons utiliser ce concept de communauté discursive dans notre article sans le problématiser, nous renvoyons sur cette question à l'article de Frandsen.⁹

2.2 Utilité et difficultés

La question sur la notion de genre, de savoir si un texte correspond à un genre spécifique ou non, est importante car elle doit permettre de montrer l'utilité de cette notion. Pour le cas du Mot du Président dans les rapports annuels, Kjersti Fløttum le dit bien: "De dire que c'est un genre propre est peut-être douteux, mais il serait naturel d'étudier le Rapport annuel dans son ensemble par rapport à ce concept."¹⁰ La question qui se pose ici est celle de la délimitation des genres. Pour y répondre de façon sérieuse, il est nécessaire de prendre comme point de départ la notion de discours et l'idée de communauté d'esprit de Swales. Si donc on considère un discours spécifique comme une famille discursive réunissant un ensemble d'énoncés reconnus par une certaine communauté d'individus,¹¹ à chaque discours correspondra un certain nombre de genres, ce que l'on peut aisément (mais partiellement) exemplifier pour les discours littéraire ou économique. Cela ne fait que confirmer un point de vue partagé par beaucoup, depuis Witt-

⁷ Ajay Bhatia: *Analysing genre: Language use in Professional Settings*. London, New York: 1993, 30.

⁸ Carolyn R. Miller: "Rhetorical Community: The Cultural Basis of Genre". *Genre and the New Rhetoric*. London: 1994, 67–78 (74).

⁹ Finn Frandsen: "What Do Members of Discourse Communities Have in Common?". Wenche Vagle, Kay Wikberg (eds.): *New Directions in Nordic Text Linguistics and Discourse Analysis: Methodological Issues*. Oslo (à paraître).

¹⁰ Kjersti Fløttum, Inge Hemmingsen, Unni Puntervold Pereira: *Styrets/styreformanns beretning*, Arbeidspapirer fra Høgskolesenteret i Rogaland: nr. 178, 1993, 25. (Ma traduction).

¹¹ Cette communauté a un caractère double, elle est à la fois celle des locuteurs (personnes actives) et des auditeurs (le public) même si chacun occupe en général ce double rôle simultanément.

genstein et son insistance sur la situation contextuelle, jusqu'à Maingueneau ou encore Svennevig,¹² pour ne nommer que ceux-là. Maingueneau par ex. écrit: "On ne dira pas que le discours intervient dans un contexte, comme si le contexte n'était qu'un cadre, un décor; en fait, il n'y a pas de discours que contextualisé."¹³

Par exemple, pour le discours économique, comment procéder pour déterminer et décider les différents genres? Ici aussi, la notion de communauté d'individus est très efficace; en effet, on peut ainsi affirmer que la communauté liée au discours économique peut se subdiviser en sous-communautés suivant les situations et lieux où les échanges verbaux ont lieu. Le discours économique doit être considéré comme un cadre, un ensemble, comme l'expression sémiotique¹⁴ du monde économique dans lequel il est inclus, dont les limites d'ailleurs ne sont pas déterminables de façon précise. On pourra ensuite penser que l'on a des sous-discours qui eux-mêmes regroupent des genres. A partir de là, je proposerai de prendre en compte les sous-discours économiques tels que ceux de l'entreprise, privée ou publique, productrice de biens ou fournisseur de services ou bien encore intermédiaire commercial. Dans le sous-discours de l'entreprise, on va pouvoir constater l'existence de plusieurs genres, eux-mêmes résultant de fonctions essentielles à la vie de l'entreprise. Au contact de la réalité des formes textuelles on se rend compte très vite que le rapport entre type de texte et genre devient problématique.

Trostborg¹⁵ par exemple indique la lettre comme un genre, ajoutant aussitôt qu'il existe des lettres privées et des lettres commerciales et d'ajouter que les genres peuvent être définis de façon très large ou au contraire de façon très spécifique, et enlève par là-même à la notion de genre tout intérêt théorique si cette problématique n'était pas approfondie. De quel type de lettre s'agit-il? De quelle communauté d'individus est-il question? Il existe plusieurs niveaux à prendre en considération tel le support physique sur lequel le texte est *posé*, écrit. Toute lettre est écrite ou imprimée aujourd'hui, sur du papier format A4 et comporte un certain nombre d'élé-

¹² Jan Svennevig: *Språklig samhandling: innføring i kommunikasjonsteori og diskursanalyse*. Oslo: 2001, 234.

¹³ Dominique Maingueneau: *Analyser les textes de communication*. Paris: 2000, 40.

¹⁴ J'utilise ce terme pour inclure dans ma réflexion toute forme communicative et pas seulement celle du texte écrit.

¹⁵ Anna Trostborg: "The notion of Genre Considered within a Business Communication Approach". Jutta Eschenbach, Theo Schewe (Hrsg.): *Über Grenzen gehen – Kommunikation zwischen Kulturen und Unternehmen, Festschrift für Ingrid Neumann*, Halden: 2001, 21–33 (25).

ments signalétiques telle la date; de même, tout roman est publié dans le support des reliures du livre. Parlant de lettre, comme d'un matériau générique, il faudrait alors plutôt parler d'un archétype (voir *infra*, en 3.2) d'une forme communicative première, d'un support médiatique et non d'un genre, et qui pourra prendre différents aspects suivant le contexte d'actualisation et se concrétiser alors en un genre spécifique.

Un type de problème comparable se présente dans la présentation des genres chez Svennevig où il indique que le schéma narratif textuel "est constitutif du genre."¹⁶ Et en cela il croise rapidement – mais ce livre n'est qu'une introduction – deux niveaux différents d'analyse: celui du niveau compositionnel textuel et séquentiel, et celui du niveau situationnel. Les structures textuelles (prototypiques) ou schéma chez Svennevig, ne sont pas *a priori* constitutionnelles d'un genre; on va pouvoir les retrouver dans plusieurs genres différents (Cf. *supra* l'exemple de la lettre), même si – bien sûr – elles font partie des structures possibles et sont habituellement présentes dans certains genres, comme le schéma narratif pour les genres littéraires.

3. Le genre: entre discours et texte

3.1 Niveau d'analyse

La question qui se pose, et à laquelle il faut répondre pour pouvoir donner une fonction opératoire au concept de genre, est de savoir à quel niveau d'analyse on doit se placer pour l'étudier. Question que se pose aussi Frandsen dans un article¹⁷ où il propose trois niveaux d'études: modèles de catégorisation, types de critères et domaine de validité des critères. Le danger est, on l'a vu, de passer d'une vision "d'en bas" à une vision "d'en haut" et de conclure rapidement sur l'existence ou non de tel ou tel genre en se basant sur le fait qu'il serait constitué de telle ou telle structure textuelle.¹⁸

Mon point de départ, qui est celui de la situation de communication dans le cadre d'une communauté déterminée, donc "vu d'en haut", permet d'établir à un premier (macro)niveau symbolique un cadre sémiotique, dis-

¹⁶ Svennevig: *Språklig samhandling*, 243. (Ma traduction).

¹⁷ Finn Frandsen: "Kategoriseringsmodeller, typer af kriterier og gyldighedsområder: de tre niveauer i tekstgenreforskningen". *Netværk*, LSP Nyhedsbrev, nr. 10, Handelshøjskolen i Århus: 1995, 31–42.

¹⁸ Ceci n'empêche pas que je pense que dans le travail d'analyse il soit légitime de changer de perspective (bas/haut) voire même nécessaire de passer d'un niveau à l'autre.

cursif et énonciatif, en tenant compte d'une intentionnalité d'objectifs communicatifs à atteindre. Le texte et tout ce qui lui est propre, c'est-à-dire les choix lexicaux, la construction syntaxique et la configuration textuelle, se situe lui à un (micro)niveau langagier en tant que support d'énoncés.

D'après Foucault le discours est un ensemble d'énoncés qui relèvent de la même formation discursive. Adam ajoute aussi qu'il faut toujours considérer le terme discours au pluriel et que tous les discours doivent être placés dans un interdiscours. Reboul et Moeschler de façon assez proche, même si par ailleurs ils semblent s'opposer à Adam, remettent en question l'idée de discours. Pour eux, parlant d'analyse, il n'y a pas *de* discours mais *du* discours. Ils s'opposent aux tenants de l'analyse *de* discours en linguistique qui recherchent à créer un objet scientifique comparable à la phrase.¹⁹

Le genre lui est plutôt intermédiaire entre discours et texte; il est à la fois un lien entre eux et une cause-conséquence de leur existence. Ceci permet une subdivision de différentes formes génériques qui peuvent être reconnues comme pertinentes et redondantes par un certain groupe d'acteurs de la communauté choisie. Ces formes sont celles communément acceptées et utilisées dans cette communauté, et elles se retrouvent actualisées dans les textes produits dans le cadre de genres discursifs. Ceci aura pour conséquence que dans le cadre de l'entreprise et des formes que prend la communication liée à cette communauté, nous serons en présence d'une catégorie de genres *entrepreneuriaux*. Ces genres s'actualisent en une série de textes reconnaissables par des lecteurs compétents, comme par ex. la lettre commerciale qui est à considérer comme un exemple de genre concret avec de très nombreuses variantes (par branche, type d'industrie, etc.).

3.2 Genre et/ou type de texte

Il arrive souvent de parler conjointement de genre et de type de texte, en les opposant, mais aussi en les employant comme deux synonymes, et ceci par facilité et pour éviter des répétitions. Que choisir?

Les recherches en typologie des textes ont été et sont encore nombreuses et un certain consensus s'est établi sur des configurations récurrentes telles que la narration, la description ou encore l'argumentation. Adam propose lui, ce qui peut sembler le plus raisonnable, d'abandonner la notion même de type de texte, argumentant que peu de textes sont homogènes et que le découpage structurel en unités *typiques* doit se faire à un niveau plus bas, celui de la séquence. Il parle alors de prototypes textuels. Mais qu'advient-

¹⁹ Anne Reboul, Jacques Moeschler: *Pragmatique du discours*. Paris: 1998.

il alors de la notion de genre? La forme textuelle que représente une lettre, on le sait, peut aussi bien être utilisée dans des romans épistolaires que dans une correspondance commerciale, qui chacun séparément peuvent être considérés comme un genre autonome. Mais la lettre alors? Il faudrait sans doute alors parler d'un "archi-genre"; à moins de qualifier plutôt les applications concrètes de niveau inférieur de sous-genres, solution qui peut sembler tentante mais peu pratique car elle nécessiterait de répertorier tous les genres premiers de façon exhaustive en évaluant chaque forme textuelle, travail sans fin. Par ailleurs, est-il possible de rapprocher ainsi, comme faisant partie d'une même famille, roman épistolaire et lettre commerciale? Il peut être utile de se poser la question de savoir quels sont les paramètres déterminants ici, et de constater que nous considérons plutôt le support médiatique de textes potentiels (cf. *supra*, en 2.2.) Il peut être utile ici de réfléchir sur cette question un peu de la même manière qu'Adam l'a fait avec les prototypes textuels en considérant ces supports comme des prototypes de formes médiatiques, avec certaines caractéristiques récurrentes pour plusieurs genres concrets.

4. Le genre: entre lecteur et contexte

4.1 L'importance du contexte

Il apparaît difficile de définir les genres en eux-mêmes; ils semblent être surtout déterminés de l'extérieur. Dans une approche pragmatique et communicationnelle il va de soi que le contexte soit pris en considération dans une étude sur les genres de discours. Citons sur ce point Sperber & Wilson: "Un locuteur qui veut produire un énoncé pertinent a, de ce fait, deux objectifs: il veut susciter un effet contextuel chez l'auditeur et il veut minimiser l'effort de traitement nécessaire pour obtenir cet effet."²⁰ L'étude du contexte, qui bien sûr est présent dans un discours, va nous permettre d'apporter des éléments plus concrets au fonctionnement du texte dans une perspective générique. Le genre qui a pour rôle de lier discours et texte, de rendre le texte acceptable car normé et interprétable par un public choisi, va renvoyer à tout un ensemble de contextes liés à l'énoncé, la situation et au lecteur.

En d'autres mots, plus un texte est contextualisé plus il est simple à comprendre et moins il demande un travail d'interprétation au lecteur – et plus il est pertinent, d'après Sperber et Wilson. La lecture d'un texte en-

²⁰ Dan Sperber, Deirdre Wilson: *La Pertinence, communication et cognition*. Paris: 1989, 301.

traîne chez le lecteur un travail de recherche d'hypothèses sur son sens, hypothèses qui vont être connectées au contexte adéquat représentant lui-même d'anciennes hypothèses. Précisons: le genre est cette entité théorique qui réunit l'ensemble des paramètres nécessaire à la bonne lecture (reconnaissance) des textes. Le contexte permet de décoder certains indices *informateurs* textuels et le texte lui-même en retour déclenche certains informateurs du contexte. Le lecteur va organiser et interpréter toutes les informations qu'il détecte en prenant en main le document qu'il veut consulter, en utilisant toutes ses compétences cognitives, du monde et autres. Le genre, entité aux contours au départ plutôt vague, va être reconnu – et actualisé – grâce à toute une série de signaux textuels renvoyant à des connaissances contextuelles. Cet ensemble de signaux est bien sûr exploité intuitivement, par habitude, par le lecteur, qui cherche avant tout à comprendre son texte rapidement et au moindre effort. Ces hypothèses sont d'ailleurs de deux ordres, liés entre eux, qui permettent à tout lecteur-auditeur de comprendre et désambiguïser un texte: il s'agit de prédictions d'ordre syntaxique et logique.²¹

Une situation de communication, quelle qu'elle soit, débouche normalement – c'est son but – sur un événement discursif où une certaine réalité verbale est présentée, discutée entre interlocuteurs. Il y a échange, oral ou écrit, immédiat ou reporté. L'énoncé qui en résulte représente une certaine schématisation de cet événement. La notion de schématisation se combine assez bien avec celles de prototype et de genre.

Une schématisation est une organisation de connaissances dont le locuteur prend conscience en même temps qu'il les met en forme pour les communiquer. Plus qu'un objet c'est un processus qui, dans un environnement doté de finalités, exerce une activité et voit sa structure interne évoluer au fil du temps sans qu'il perde pourtant son identité unique.²²

De façon rapide, on pourrait dire que le genre réunit toute une série de textes possibles qui se construisent à partir d'une même famille de schématisations, qui sont uniques pour chaque texte et dont leur nombre est infini. Cette façon de voir de Grize rejoint finalement assez bien celle de Sperber et Wilson qui eux ont comme angle de vue non pas la notion de schéma ou schématisation mais de contexte.

Ce terme général enveloppe plusieurs domaines d'études. Il faudrait déjà commencer par parler de contexte au pluriel car il existe plusieurs types de

²¹ Sperber, Wilson: *La Pertinence, communication et cognition*, 306.

²² Jean-Blaise Grize: *Logique naturelle et communications*. Paris: 1996, 144.

contexte. Sperber et Wilson, dans leur livre sur la *pertinence* qu'ils définissent comme une relation entre une hypothèse (une représentation) donnée et un contexte donné,²³ ont une approche différente du contexte de l'approche linguistique classique. Ils focalisent sur la question de l'interprétation pragmatique des énoncés et du rôle du contexte dans ce processus. Leur vision est dynamique et lie le contexte aux mémoires (courte, moyenne, longue) du lecteur-auditeur et aux hypothèses effectuées lors de la lecture, et de lectures antécédentes. Ce dispositif déductif va évoluer au fil des lectures et avec lui le contexte. La lecture renvoie à un contexte et à une mémoire d'informations encyclopédiques diverses. Les lectures antérieures font partie du dispositif d'interprétation en mémoire du lecteur-auditeur.

Le principe de pertinence "vise à expliquer la communication ostensive dans sa totalité, que cette communication soit explicite ou implicite,"²⁴ à la différence des principes de Grice qui cherche à expliquer seulement l'implicite. Leur réflexion les amène à formuler de nouvelles propositions sur le rapport entre langue et communication en comparant deux modèles: le modèle classique où communiquer c'est encoder et décoder des messages, et le modèle inférentiel où communiquer c'est produire et interpréter des indices. Sperber & Wilson proposent eux de marier les deux modèles ce qui débouche sur cette proposition:

On dira donc que la communication met en jeu la production d'un certain stimulus avec:

- (1) L'intention informative: d'informer les destinataires de quelque chose;
- (2) L'intention communicative: d'informer les destinataires de cette intention informative.²⁵

Ce qui est très intéressant dans les propositions de Sperber et Wilson est le lien effectué entre les niveaux d'analyse que sont d'un côté la micro-linguistique avec la syntaxe et la sémantique et de l'autre la macro-linguistique avec la pragmatique (linguistique textuelle et analyse du discours). On le sait la notion de contexte peut s'envisager soit d'une façon strictement linguistique phrastique,²⁶ du point de vue des syntagmes auxquels un élément d'un énoncé peut appartenir, soit d'un point de vue pragmatique discursif.

²³ Sperber, Wilson: *La pertinence, communication et cognition*, 215.

²⁴ Sperber, Wilson: *La pertinence, communication et cognition*, 244.

²⁵ Sperber, Wilson: *La pertinence, communication et cognition*, 51.

²⁶ Cf. Oswald Ducrot, Tzvetan Todorov: *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: 1979, 417.

4.2 Pour une étude du genre en contexte

Voici une proposition d'énumération des contextes que l'on peut rencontrer quand on essaye d'appréhender un texte quel qu'il soit. Premièrement, le texte que l'on va consulter est placé dans un certain *emballage*. Il a besoin pour exister d'être présent physiquement entre les couvertures d'un livre: c'est le contexte physique, mais que je choisirai d'appeler *support technique*. Cette première catégorie n'est pas à négliger car elle véhicule le plus souvent un grand nombre d'informations. Ainsi, suivant les pages de couverture, on comprendra instantanément que la publication que nous tenons dans nos mains est un roman ou au contraire un rapport annuel. Cette fonction de *contenant* informant sur le *contenu* est fondamentale et fortement communicative. On parle souvent ici dans ce cas de médium ou de support médiatique en théorie de la communication.

Le contexte, ou plutôt les contextes, ne sont pas des unités objectives limitées et structurées, mais c'est plutôt tout un ensemble de possibilités, de renvois à des référents, d'unités de sens latentes et potentielles qui doivent être activées par les acteurs de l'échange verbal suivant leurs besoins et savoirs personnels. On parle aussi de contextes général et spécifique dans le processus de lecture et d'interprétation. Je propose trois niveaux différents pour une présentation des phénomènes référentiels liés à tout texte. Un premier niveau, on l'a vu ci-dessus, extérieur au texte, un second marqué linguistiquement dans le texte avec des renvois référentiels externes et un troisième limité au niveau intratextuel.²⁷

Premier niveau extratextuel:

- environnement physique ou support technico-médiatique du texte: c'est-à-dire écrit vs oral, format papier/livre vs film/internet, etc.;
- péri-(con)texte (paratexte): les *marges* du texte, titre, sous-titre, incipit, résumé, avant-propos, chapeaux, etc.; c'est toute une série d'informations liées de près ou de loin au texte.

Deuxième niveau ou contexte marqué dans le texte même et référents externes au texte:

- explicites textuels à des données, des références; contexte culturel et connaissances générales:²⁸ la culture et les connaissances qu'impliquent le texte;

²⁷ A cette liste il faudrait y ajouter les relations contextuelles créées par les liens hypertextuels des documents électroniques consultables sur internet.

²⁸ Michael A. K. Halliday différencie le contexte situationnel du contexte culturel; il partage l'environnement textuel en trois parties: champ (field) qui représente la situa-

- contexte situationnel et communicatif: c'est-à-dire lieu et temps, communauté discursive, action, but, objet, auteur et public;
- contexte intertextuel: liens, renvois et relations à d'autres textes et auteurs;
- contexte énonciatif: qui parle à qui, locuteur et allocutaire, etc.;
- contexte référentiel marqué ou connaissances spécifiques liées à la thématique: les renvois.

Troisième niveau intratextuel marqué dans le texte:

- cotexte: les renvois textuels à des données internes, référents intratextuels telles les anaphores, cataphores, et tout constituant périphérique déterminant.

Toutes ces catégories sont actualisées dans la réalité des textes suivant le genre. Si je considère à titre d'exemple le roman policier, on peut concrétiser et détailler pour ce genre chacune des catégories indiquées, ce qui va donner le tableau suivant:

Genre →	roman policier	
	Détails ↓	Variantes ↓
Support	Couvertures et pages de livre	Films, CD, etc.
Péritexte (paratexte)	Tous les petits textes autour du texte	Avant-propos divers, prise en charge ou non du texte par l'auteur, ²⁹ etc.
Contexte culturel	Pays, langue, époque, milieux choisis par l'auteur	Passé, présent ou science-fiction
Contexte situationnel	Lieux, acteurs, déroulement	Infinies (une ville, une île, un hôtel...)

tion, relation (tenor), ce sont les acteurs, medium (mode) le support langagier. Cf. *System and Function in Language: Selected Papers*. London: 1976.

²⁹ Suivant les époques, les pays, il peut être dangereux d'être l'auteur de certains livres. Rappelons pour l'anecdote qu'en France, après guerre, Boris Vian a tenté d'échapper aux procès en présentant ses romans policiers à scandale comme étant traduits de l'anglais et écrits par un pseudonyme américain Vernont Sullivan (Cf. le bruit qu'a fait *J'irai cracher sur vos tombes*, ce qui a entraîné Vian à écrire une fausse version anglaise *I will spite on your graves*, comme preuve de son seul rôle de traducteur).

Contexte intertextuel	Degré d'originalité du roman: copie d'un modèle classique ou non, clins d'œils, parodie, etc.	Renvois possibles multiples à une littérature très riche
Contexte énonciatif	Qui agit, parle avec et à qui	Le "je" (un homme, femme, l'assassin, etc.)
Contexte référentiel	Tous les renvois externes au texte nécessaires à la compréhension	Ex.: Différents types de polices en charge de l'enquête, différents systèmes juridiques
Cotexte	Anaphores, et divers référents intratextuels	Eléments de la phrase et leurs référents interphrastiques

L'expérience le montre bien que si on lit un bout de texte coupé du reste du texte et sans explication, hors de tout support, il sera le plus souvent assez difficile de décider avec justesse de son appartenance à un genre précis, à moins que le fragment de texte ne contienne de nombreux signes génériques. Ceci me porte à croire que la détermination du genre d'un texte ne s'effectue normalement pas durant la lecture détaillée du texte, mais plutôt au moment de sa prise en main et dès les premières lignes de celui-ci, ce qui n'est pas surprenant.

5. Conclusion

Le genre ne peut pas être déterminé à partir du texte seul, hors contexte, pas vu d'en bas dans une analyse ascendante, mais plutôt vu d'en haut dans une vision descendante, à partir des premières informations contextuelles détectées. Il y a au premier contact avec le support textuel une première hypothèse sur le genre, que tout lecteur ne fera pas, bien-sûr, et souvent pas de façon consciente, qui sera ensuite confirmée ou infirmée dès le début de la lecture. Un genre donc existe parce qu'existent des textes mais surtout parce qu'il est reconnu par des lecteurs qui choisissent – ou non – de lire tel texte plutôt que tel autre à une époque déterminée et par rapport à un besoin et un discours déterminé.

Les différentes catégories contextuelles sont à prendre en considération lors de l'étude d'un genre. On peut espérer retrouver certains phénomènes récurrents qui permettront alors de définir plus précisément le genre considéré. Les formes linguistiques et toute schématisation textuelle employée dans la construction du matériau textuel ne sont pas décisives ni obligatoires, bien qu'indicatives, dans le processus de décision du genre,

bien qu'il y ait sans aucun doute des usages stéréotypiques de certaines formes langagières, de schémas et lexique qui peuvent alors faire partie de ce qu'Adam appelle le *noyau normatif*³⁰ du genre, noyau qui toujours risque d'être remis en question par les variations de l'usage.

³⁰ Jean-Michel Adam: "Types de textes ou genres de discours? Comment classer les textes qui disent de et comment faire?". Paris: 2001, 10–27 (16).